

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

Saint-Hilaire-de-Villefranche

code INSEE : 17344

1320 habitants

Communauté de communes : Vals de Saintonge Communauté



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W335) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 7 feuillets A4 agrafés (1 agrafe en haut à gauche).

Couverture AMF couleur ; nom de la commune manuscrit, tampon de la mairie.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.

5 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Doléances

- taxer les publicités scandaleuses inutiles et honteuses
- combien de camions de livraisons de petits paquets destruction de la poste
- combien de français à l'étranger où payent-ils leurs impôts ?
- beaucoup trop de parlottes inutiles radio et télé
- impôts et dépenses des retraités à l'étranger
- on manque d'ouvriers qualifiés mais combien les payent -on?

Serez-vous assez sage pour écouter sa voix et reconsidérer avec plus d'humanité le sort de milliers de gens qui croulent sous les charges, poussés à l'endettement par nos grands organismes bancaires, simplement pour acheter l'indispensable ou pour payer leur loyer?

- Annulation de la hausse de la CSG sur tous les retraités.
- Revalorisation des pensions à la hauteur de l'inflation : 4,7% pour 2024.
- le retour à l'indexation sur les salaires

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié (2 pages), 60 lignes, 722 mots (couple)

[Prénoms Nom]

Propriétaires et résidant à St-Hilaire de Villefranche depuis 35 ans.

À monsieur le président de la République.

Cher Monsieur Macron,

Je n'utilise le mot cher que par rapport à votre politique qui nous coûte beaucoup d'argent.

Puisqu'il m'est permis de m'exprimer, sachez que je considère que vous avez fait un mauvais choix en misant sur les plus riches. Comme vous le savez, l'homme est profondément égoïste de nature, et l'argent des plus riches ne va pas se répandre sur el petit peuple par je ne sais quel miraculeux ruissellement.

Les plus fortunés voient leur fortune augmenter par le jeu de vos prodigalités et par leur armée de conseillers financiers qui placent leurs investissements dans les paradis fiscaux tels que la Suisse, le Luxembourg ou les îles Caïman.

Certes, cette catégorie va dépenser une partie de ses revenus sous forme de divers achats, surtout orientés dans le secteur du luxe dont les grandes entreprises sont les bénéficiaires. Le capital de celles-ci ne fait que croître et la part de leurs actionnaires se multiplier de jour en jour.

Ces dépenses vont-elles retomber jusqu'à atteindre la main d'œuvre laborieuse de ces géants du luxe ? Certainement pas.

Il en sera de même de tous les autres secteurs de l'activité économique, tant industriels que de services où sont pratiqués les salaires les plus bas et les contrats de travail les plus précaires.

Donc, l'argent versé aux riches ne profite qu'aux riches.

Alors en quoi les grands capitaines d'industrie vont-ils participer au redémarrage des investissements de nos entreprises ? À notre balance du commerce extérieur déficitaire depuis près de cinquante ans ? À nos grands projets d'infrastructure ? Au développement de nos régions ? À notre enseignement ? À notre système de santé ? Grace à votre système d'imposition qui diminue la part des plus riches tout en taxant de plus en plus la part des moins fortunés ?

Vous avez fait fausse route, Cher Monsieur, et fait se réveiller la grogne de la population laborieuse qui manifeste de plus en plus violemment aux portes de vos ministères.

Serez-vous assez sage pour écouter sa voix et reconsidérer avec plus d'humanité le sort de milliers de gens qui croulent sous les charges, poussés à l'endettement par nos grands organismes bancaires, simplement pour acheter l'indispensable ou pour payer leur loyer ?

Âgés de 85 et 86 [ans], modestes retraités, nos pensions annuelles sont légèrement supérieures à 20 000 euros, on pourrait supposer que ces revenus sont amplement suffisants, je peux vous démontrer qu'il n'en est rien lorsqu'on comptabilise les dépenses incontournables indiquées ci-dessous :

Mutuelle (augmentation de 47 % en dix ans)	2000 €/an	peut-on s'en passer ?
EDF	2500	?
Taxe foncière et taxe d'habitation	2500	?

Cahier de Saint-Hilaire-de-Villefranche

Aide ménagère	2000	?
Véhicule, essence, assurance (vivant à 20 km d'une grande ville, les déplacements hebdomadaires sont indispensables)	100	?
Téléphone, télé, Internet	1000	?
Entretien habitation (équivalent loyer)	6000	?
Télesurveillance	500	?
	Total charges	
	Revenus 2016	
	Revenus nets	

Il n'y a nulle exagération dans ces chiffres dont on peut justifier la réalité.

Comme vous pouvez le constater, nos revenus ne nous permettent aucunement de profiter de la vie comme nous en avons gagné le droit, ne possédant aucune disponibilité pour aider financièrement nos enfants et petits-enfants lorsque nous l'estimons nécessaire, et seront insuffisant pour faire face à un séjour temporaire ou prolongé en maison de retraite !

Par ailleurs, le niveau de nos pensions est bloqué depuis 5 ans alors que le taux de la CSG vient d'être à nouveau relevé et que l'inflation qui ne dit pas son nom ampute chaque année nos revenus de plus de 2 %. J'en veux pour preuve cet exemple pris au hasard : une vidange + filtre pour un petit véhicule chez Feu vert en 2008 : 35 € ; en 2018 : 50 €, soit une augmentation de 42,8 % en 10 ans.

En raison de ce que nous venons de vous exposer, nous vous demandons instamment :

- la suppression des 1,86 % de la CSG
- l'indexation de nos pensions sur le coût de la vie
- la garantie des règles des pensions de réversions
- un rattrapage de 3 % compensatoire.

Nous souhaitons qu'il vous sera possible de prendre ces doléances en considération car elles résument les difficultés auxquelles sont confrontés un grand nombre de retraités et de travailleurs modestes.

Nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

[Prénom Nom]

[Signature sur chaque page]

2. Mail imprimé, 10 lignes, 78 mots (homme)

Sujet : Doléances

De : Prénom Nom <adresse mail>

Date : 08/02/2019 15:59

Pour : accueil@sainthilairedevillefranche.fr

- Fin de l'oligarchie pour une vraie démocratie.
- Reconnaissance des votes blancs.
- Casier judiciaire vierge pour être élu.
- Diminution importante des sénateurs et députés et voir 1 seule chambre avec représentants du peuple.
- Indemnisation à la réelle présence.
- Fin de mandat=fin d'indemnités et de privilèges (présidents, 1^{er} ministre, ministres, députés, sénateurs, etc.).
- Rémunération des préfets uniquement en fonction (fin des préfets honorifiques).
- Diminution du salaire des hauts fonctionnaires.
- Imposition des indemnités des élus.
- Augmentation des retraites et bas salaires.

[Nom Prénom, Téléphone, Signature]

3. Dactylographié, 12 lignes, 123 mots

Doléances

- taxer les publicités scandaleuses, inutiles et honteuses
 - combien de camions de livraison de petits paquets : destruction de la Poste
 - combien de Français à l'étranger, où payent-ils leurs impôts ?
 - beaucoup trop de parlottes inutiles radio et télé
 - impôts et dépenses des retraités à l'étranger
 - on manque d'ouvriers qualifiés mais combien les paie-t-on ?
 - les entreprises prennent des prestataires de service extérieurs
 - bureaucrates des CDC, mainmise sur les élus des communes
 - TVA : impôt honteux, est-il vraiment reversé à l'État ?
 - nous voudrions entendre plus souvent Florence Aubenas (ça, c'est une journaliste de terrain)
 - TAXER le gaspillage
 - 60 ou 70 sur les routes de campagne mais 90 sur route à bande centrale
 - suppression des fonctionnaires bureaucrates mais avoir beaucoup plus de contrôleurs.
-

4. Manuscrit, 12 lignes, 77 mots

- Annulation de la hausse de la CSG sur tous les retraités.
 - Revalorisation des pensions à la hauteur de l'inflation : 1,7 % pour 2018.
 - Le retour à l'indexation sur les salaires.
 - Le maintien de la pension de réversion selon les modes de calcul actuels.
 - Rétablissement de l'ISF.
 - Éradication de la fraude et de l'évasion fiscale entre autres.
 - Arrêt des taxes sur les carburants, le gaz et l'électricité (elle va augmenter de 6 % au mois de mars)
-

5. Manuscrit, 10 lignes, 65 mots

Remettre l'impôt sur la fortune.

Annuler la CSG pour les retraités.

Augmentation du Smig, augmenter les retraites ?

Que les salaires hommes et femmes soient égaux.

Augmenter le pouvoir d'achat pour les petits salaires.

Annuler les privilèges des anciens présidents.

Supprimer les aides aux ministères pour les employés qui n'ont rien à faire.

Moins de députés et de sénateurs.

Enfin que la France respire mieux.

[FIN]